

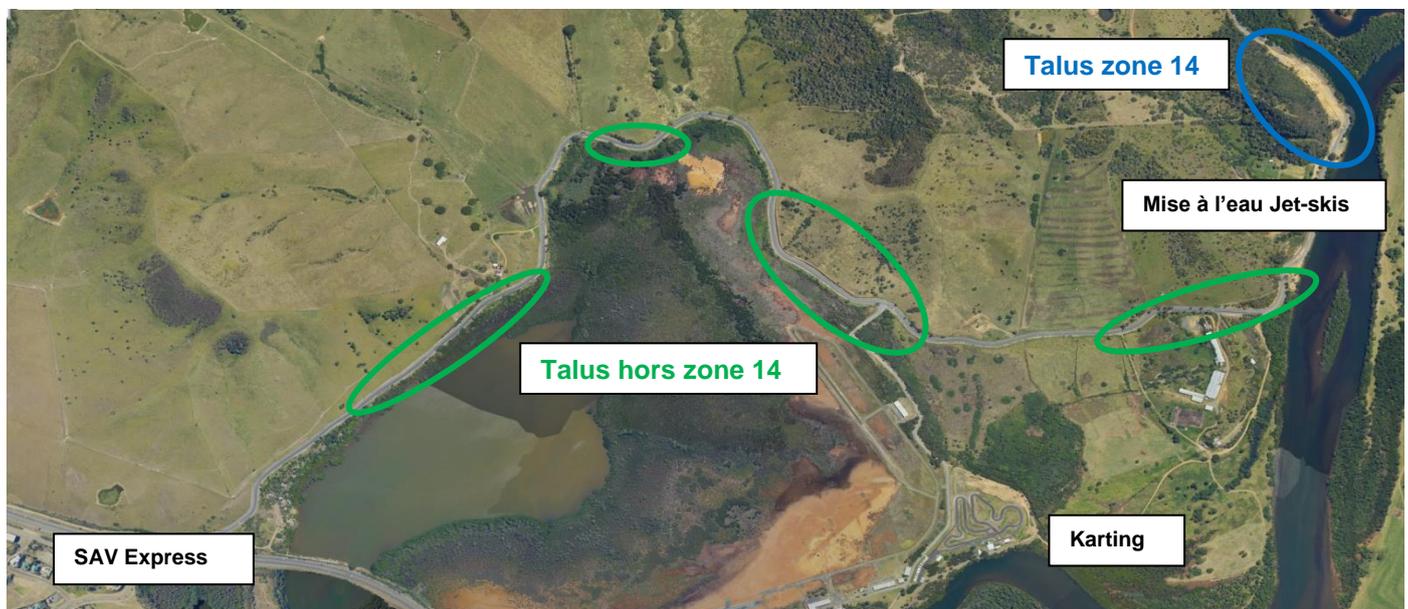
CONFORTEMENT DES TALUS SUR L'ENSEMBLE DE LA PROMENADE JULES RENARD

Des travaux ont été réalisés en 2018 sur la promenade Jules Renard.

Par la suite, deux dépressions tropicales exceptionnelles avec des précipitations très importantes (LUCAS et NIRAN), ayant impacté la Nouvelle-Calédonie en début 2021, ont fortement endommagé les talus.

Au stade actuel, il y a nécessité de :

- conforter l'ensemble du talus de la zone dite 14, qui se situe entre la mise à l'eau des Jet-skis et la Route Territoriale n° 1 ;
- reprendre certaines zones de talus sur le tracé de la promenade Jules Renard (Hors zone 14), afin d'assurer la pérennité à long terme de ces derniers.



Ainsi, des études ont été lancées courant 2021 pour la stabilisation de l'ensemble de ces talus, et les travaux, qui doivent débuter en juillet 2022, consistent en la réalisation de terrassements, la mise en place de grillages de protection, de descentes enrochées, etc.

Votre attention est attirée sur le démarrage des phases travaux pour une période de quinze (15) mois au niveau du talus de la zone 14 (à proximité de la mise à l'eau des Jet-skis) et cinq (5) mois sur les talus le long de la promenade Jules Renard. Durant la période de travaux, la circulation pourra être perturbée et se faire de manière alternée sur la promenade Jules Renard.

La Direction du développement durable et de la proximité se tient à disposition pour vous communiquer tout complément d'information et vous prie par avance, de bien vouloir s'excuser des éventuelles gênes et perturbations occasionnées.

Pour le Maire et par Délégation,
Le Directeur du développement durable
et de la proximité



Steeve VAKIÉ